

LYCEE CHATEAUBRIAND

136 bd de Vitré

CS 10637

35706 RENNES CEDEX 7

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

Travaux de sécurisation des accès

Lot unique : clôture, portails et portillon

Règlement consultation

**N° DE MARCHE : 2018/001**

**DESCRIPTIF DES TRAVAUX**

**Procédure adaptée (articles 28 du Code des Marchés Publics)**

**Procédure de consultation** **:**

Marché passé selon une procédure adaptée en application de l’article 28 du Code des Marchés Publics.

**DATE ET HEURE LIMITE DE REMISE DES OFFRES le 15 février 2018 à 17H**

Le présent descriptif comporte 4 pages numérotées de 1 à 4

SOMMAIRE

[Article premier : Objet et étendue de la consultation 3](#_Toc406423398)

[1.1 - Objet de la consultation 3](#_Toc406423399)

[1.2 - Etendue de la consultation 3](#_Toc406423400)

[1.3 - Publicité 3](#_Toc406423401)

[1.4 – Durée du marché 3](#_Toc406423402)

[Article 2 : – Conditions de remise des offres 3](#_Toc406423403)

[Article 3 : Délai global de paiement 3](#_Toc406423404)

[Article 4 : Contenu du DCE 3](#_Toc406423405)

[Article 5 : Documents constituant le marché 3](#_Toc406423406)

[Article 7 : Voies et délais de recours 4](#_Toc406423407)

# Article premier : Objet et étendue de la consultation

## 1.1 - Objet de la consultation

Le présent marché a pour objet la pose d’une clôture de délimitation interne, de trois portails et de deux portillons dans le cadre des travaux de sécurisation des accès du lycée Chateaubriand de Rennes (35700).

Le marché composé d’un lot unique.

**Lieu(x) d’exécution** :

Les prestations seront exécutées sur les sites suivants :

* Lycée Chateaubriand 136 boulevard de Vitré CS 10637 357006 Rennes cedex 7.

## 1.2 - Etendue de la consultation

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions des articles 26, 28 et 77 du Code des marchés publics.

## 1.3 - Publicité

Publication sur le site « Ouest-France » et le portail de l’AJI.

## 1.4 – Durée du marché

Le contrat prendra effet à partir de la date de notification, les travaux doivent être achevés au plus tard le 15 juin 2018.

# Article 2 : – Conditions de remise des offres

Date et heure limites de remise des plis le 15 février 2018 à 17 h.

Les offres peuvent être remises par voie postale recommandée, porteur ou courriel.

# Article 3 : Délai global de paiement

Le délai global de paiement est de 30 jours à compter de la réception de la facture par le lycée. Le paiement s’effectuera par virement bancaire.

# Article 4 : Contenu du DCE

Le dossier de consultation contient les pièces suivantes :

-Le règlement de la consultation (R.C.)

-Le plan d’implantation (annexe I)

-Les préconisations de la Région Bretagne (annexe II)

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat.

Le prix initial du marché est établi à la date limite de remise des offres. Il est ferme pour la durée du marché.

# Article 5 : Documents constituant le marché

Un projet de marché comprenant :

* Le présent règlement valant CCP dûment renseigné par le titulaire, daté et signé
* La proposition financière dûment complétée et paraphée par le titulaire à laquelle sera joint un mémoire technique

Le dossier sera transmis au moyen d’un pli contenant les pièces de la candidature et de l’offre, ainsi qu’une attestation de visite.

**Article 6 : Conditions de soumission et d’attribution**

*6.1 - Documents à joindre à l’offre :*

Le présent règlement daté et signé, accompagné d’un RIB original

La proposition tarifaire accompagnée du mémoire technique

L’attestation de visite

*6.2 - Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :*

| *Critères* | *Pondération* |
| --- | --- |
| 1-Prix des prestations | 60% |
| 2-Valeur technique | 40% |

# Article 7 : Voies et délais de recours

Le tribunal territorialement compétent est :

Tribunal Administratif de Rennes